



COMMUNE DE BIBLISHEIM

**PROCES - VERBAL SOMMAIRE
DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 19 OCTOBRE 2023**

Sous la présidence de Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Maire

Membres présents : Mme CABIROL de SAINT GEORGES Mireille, Mme SCHELLENBERGER Michèle, M. DEUTSCH Laurent, M. AMRHEIN Christophe, Mme BARTHEL-HAGER Marina, Mme BUFF Christiane, Mme TRITSCHLER Patricia, M. WEBER Pierre,

Membres absents excusés: M. RITTER Fabrice, M. SCHEUER Marc,

Membres absents non excusés: ---

Pouvoirs: M. RITTER à Mme CABIROL, M. SCHEUER à Mme BUFF

Date de la convocation: 12 octobre 2023

Avant de passer à l'ordre du jour:

➤ **DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE**

Le Conseil Municipal désigne comme secrétaire de séance: Mme TRITSCHLER Patricia

➤ **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 21 SEPTEMBRE 2023**

Le procès-verbal de la réunion du 21 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

➤ **COMPETENCES EXERCEES DANS LE CADRE DE LA DELEGATION DE POUVOIRS**

- Madame le Maire présente au Conseil Municipal les décisions prises depuis la précédente réunion du Conseil Municipal, en application de la délibération du 20 mars 2020 (article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Locales)

COMPETENCE	DECISION	DATE
Préparation, passation, exécution et règlement des marchés (L.2122-22-4°)	NEANT	
Contrats d'assurance et indemnités de sinistres (L.2122-22-6°)	NEANT	
Délivrance et reprise des concessions au cimetière (L.2122-22-8°)	NEANT	
Droit de préemption urbain (L.2122-22 -15°)	NEANT	
Droit de priorité (L.2122-22-22°)	NEANT	

AUTORISATION DE STATIONNEMENT POUR TAXI

Madame le Maire laisse la parole à Monsieur Paulo REGO, qui a déposé une demande d'autorisation de stationnement de taxi à BIBLISHEIM. M. REGO présente son projet et apporte des réponses aux interrogations du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la demande de stationnement pour taxi et charge Madame le Maire de constituer le dossier réglementaire à soumettre à la Commission Locale des Transports Publics Particuliers de Personnes du Bas-Rhin.

COMMISSION CONSULTATIVE DE LA CHASSE COMMUNALE

Monsieur RITTER ayant démissionné de la commission consultative de la chasse communale, le Conseil Municipal désigne Madame Christiane BUFF pour le remplacer.

APPROBATION DU CONTRAT DE LOCATION DE LA CHASSE COMMUNALE

Madame le Maire présente le projet de contrat de location de la chasse communale qui entrera en vigueur avec le locataire issu l'adjudication du 29 novembre. Ce projet a été soumis à l'avis de la commission consultative de la chasse communale.

Le Conseil Municipal approuve le contrat.

LOCATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que Madame GOEPP BREY organise, à titre professionnel, des cours de Pilates pour adultes et de yoga pour enfants dans la Maison des Associations depuis le 20 septembre, le mercredi et vendredi soir.

Le Conseil Municipal fixe le tarif de location à 400 € pour une année complète, de septembre à juin, soit 320 € pour la période du 1^{er} novembre 2023 au 30 juin 2024.

DIVERS

➤ **Trame verte**

La plantation aura lieu le 9 décembre 2023, dans le prolongement de la 1^{ère} action. Des flyers seront distribués aux habitants pour les inviter à participer à cette opération. Le devis pour la réalisation de la tranchée devra être revu et confirmé rapidement.

➤ **Maison des Associations**

Le maître d'œuvre a présenté un nouveau projet. Le Conseil Municipal approuve ce projet et demande au maître d'œuvre de le chiffrer. Le Conseil Municipal est également favorable au remplacement du système de chauffage par une pompe à chaleur air-eau.

➤ **Rénovation de l'éclairage public**

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que le marché a été attribué à l'entreprise FRITZ, de NIEDERROEDERN, pour un montant comparable à celui de l'estimation, soit 88.642,70 € HT.

La Commune a finalement obtenu une subvention de 17.000 € au titre du Fonds Vert, en complément de la subvention de 35.000 € allouée au titre de la Dotation de Soutien aux Investissements Locaux.

➤ **Tarifs de l'eau et de l'assainissement**

Monsieur DEUTSCH informe le Conseil Municipal que le prix de l'eau sera maintenu en 2024. Le tarif de l'assainissement va cependant augmenter: de 5 € pour la part fixe et de 0,10 €/m³ pour la part variable.

➤ **Informations diverses**

⇒ *Alerte attentats*: Le niveau d'alerte a été élevé au plus niveau, également pour les écoles.

⇒ *Ecole*: Des stores à lamelles ont été installés à l'école.

⇒ *Nettoyage des trottoirs et caniveaux*: un courrier a été adressé à plusieurs riverains pour leur demander de nettoyer leur trottoir et caniveau. Le nettoyage du caniveau par l'ouvrier communal est en discussion.

⇒ *Entretien du Halbmuhlbach*: les arbres menaçant de tomber le long du Halbmuhlbach ont été coupés.

⇒ *Aménagement du talus le long de la piste cyclable*: l'entretien du talus devra être programmé. Il est également proposé de relier les 2 parties du talus.

Fin de la réunion : 21 H 30

Le Maire
Mireille CABIROL de SAINT GEORGES

Mireille Cabirol de Saint Georges

